Pratiques de gestion génétique en élevage ovin laitier : modalités et dynamiques existantes dans deux régions méditerranéennes

Genetic management practices in dairy sheep farming: modalities and dynamics existing in two Mediterranean regions

PERUCHO L. (1), GAMBOTTI J.Y. (1), LAUVIE A. (2), LIGDA C. (3), PAOLI J.C. (1), MOULIN C.H. (4)
(1) INRA LRDE, Quartier Grossetti, 20250 Corte
(2) INRA SELMET, Place Viala, 34060 Montpellier Cedex
(3) Veterinary Research Institute, P.O. BOX 60272, 57001 Thessalonique
(4) SupAgro SELMET, Place Viala, 34060 Montpellier Cedex

INTRODUCTION

Les pratiques de gestion génétique en élevage sont encore peu décrites (e.g. Moulin et al, 2000). La Corse (France) et la Thessalie (Grèce) sont deux régions méditerranéennes où les modes de gestion des populations animales (une seule race ovine en Corse, plusieurs races ovines et des croisements non contrôlés en Grèce) et l'utilisation différentielle du foncier illustrent la diversité des dynamiques de gestion génétique en élevage ovin laitier.

1. MATERIEL ET METHODES

Ce travail se base sur 68 entretiens semi-directifs auprès d'éleveurs ovins laitiers répartis sur les terrains d'étude français (n =33) et grec (n=35). Le mode d'échantillonnage est de type raisonné et vise à couvrir une diversité de modes d'utilisation du foncier résumée en types de systèmes de production (tableau 1). L'échantillon choisi ne vise pas la représentativité mais la mise en évidence de tendances permettant de mieux comprendre les dynamiques à l'œuvre dans les pratiques de gestion génétique. Celle-ci est abordée à l'échelle de l'élevage et supra-élevage à travers le choix des animaux de renouvellement et réforme et la gestion de la race/des races par les éleveurs au sein de leur troupeau ou via des organisations collectives.

Tableau 1 : Classification en systèmes de production (d'après Paoli et al, 2013)

S	Corse	Thessalie
1	Foncier non mécanisable (parcours)	Transhumant, communaux exclusifs ou quasi-exclusifs
2	Majorité du foncier non mécanisable, parties restantes valorisées	Transhumant, pâturages herbagers privés et communaux
3	Majorité du foncier mécanisable non valorisé	Sédentaire, communaux majoritaires
4	Majorité du foncier mécanisable et valorisé	Sédentaire, majorité du foncier valorisé, communaux peu utilisés
5	-	Sédentaire, totalité du foncier valorisé, communaux peu utilisés

2. RESULTATS

2.1. INFLUENCE DU MODE D'USAGE DU FONCIER

Les types de systèmes les plus extensifs du point de vue de l'usage du foncier ne sont inscrits ni en Corse (S1) ni en Grèce (S1 et S2) dans des schémas officiels de sélection régionaux. L'élevage de races grecques locales ou régionales est aussi majoritairement représenté dans les systèmes transhumants (S1 ou S2) ou sédentaires sur communaux (S3) alors que les troupeaux issus de croisement avec des races à haute productivité (majoritaires en Thessalie) sont tous sédentaires et correspondent à des systèmes de type S5 pour la moitié d'entre eux. De même, la perception des intérêts et limites des races mobilisées par les éleveurs grecs se caractérise par une prédominance des critères faisant référence aux capacités adaptatives des animaux, alors que ceux-ci sont absents du discours lorsqu'il s'agit de choisir le renouvellement interne au troupeau. Cet apparent paradoxe renvoie à la caractérisation complexe de la « rusticité » animale, désignation large évoquant une diversité d'aptitudes renseignant peut-être avant tout sur l'intention de celui qui l'attribue (Hubert, 2011). D'autres caractéristiques du système d'élevage reliées au projet technique de l'éleveur dont son objectif en termes d'effectif de troupeau, le mode de valorisation du lait, son expérience dans le métier et les autres sources de revenus éventuelles participent également aux prises de décision en termes de choix des animaux.

2.2 IMPORTANCE DU PARAMETRE GENETIQUE

La pression de sélection (en particulier sur les agnelles de renouvellement) et la correspondance entre animaux pressentis pour la réforme/renouvellement et ceux finalement sélectionnés sont souvent compromises par un ensemble de contraintes reproductives, sanitaires, économiques et liées aux cadres d'action publique qui méritent d'être quantifiées et confrontées au contexte local. De même les logiques du renouvellement externe en béliers questionnent l'importance de la gestion de la consanguinité et du risque sanitaire face à la recherche d'une génétique donnée: en Corse, les éleveurs enquêtés fonctionnent avec un cercle restreint de connaissances pour réaliser des échanges de reproducteurs mais 52% achètent des béliers issus du schéma de sélection alors que les caractéristiques des animaux du schéma sont paradoxalement la première source de revendications. En Grèce, les réseaux d'échanges entre éleveurs sont plus étendus mais l'évaluation de la génétique mâle introduite reste, tout comme en Corse, très difficile (monte naturelle en 1 ou 2 lots d'animaux).

3. DISCUSSION

Une analyse approfondie des facteurs contribuant à l'élaboration des choix génétiques doit être confrontée à la diversité des systèmes d'élevage régionaux afin de mieux comprendre les composantes complexes de leur interaction. Les conséquences de ces pratiques en termes de devenir des populations animales concernées permettront de nourrir le débat sur la diversité des objectifs de sélection et sur les modes de gestion collective de ces populations.

CONCLUSION

Le mode d'usage du foncier contribue à expliquer partiellement les pratiques de gestion génétique mais la façon dont les contraintes internes au système ou liées au contexte local contribuent à façonner les aptitudes des populations animales doit être approfondie.

Travail réalisé dans le cadre du projet Arimnet DOMESTIC

Hubert B., 2011. La Rusticité, Ass. Fran. Pasto./Agropolis Int./Cardère ed., France, 13-15
Moulin C.H., Dedieu B., Passelaigues C., 2000. Renc. Rech. Rum.
Paoli J.C., Viollet A., Santucci P., Gambotti J.Y., Lauvie A., 2013. Opt. Med., 108, 501-50